## Observatoire climat

Généré le 20 octobre 2025 à 13:50 depuis le site www.observatoireclimat-hautsdefrance.org Page /

## Hydraulique : puissance électrique du parc

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 7 mai 2025

Mise à jour de la donnée le 7 mai 2025

L'hydroélectricité récupère la force motrice des cours d'eau, des chutes, voire des marées (non prise en compte ici), pour la transformer en électricité. On distingue les installations hydroélectriques « au fil de l'eau », qui font passer dans une turbine tout ou partie du débit d'un cours d'eau en continu, et celles nécessitant des réserves d'eau ou barrages.

L'indicateur porte sur la puissance électrique annuelle des installations hydrauliques pour les Hauts-de-France (de l'échelle communale à l'échelle régionale). Les informations concernées sont exprimées en MW pour les années 2010 à 2024.

Afficher la suite

Hydraulique : puissance électrique du parc

Pour l'année 2024, la puissance totale d'électricité provenant des installations hydrauliques s'élève à 4 MW sur les Hauts-de-France. Cette puissance est faible comparée à d'autres sources énergétiques. En effet, les variations observées s'expliquent par le fait que les installations régionales sont peu nombreuses et sont essentiellement de petites centrales "au fil de l'eau", dont la production est fortement liée à la pluviométrie annuelle. La puissance installée est stable depuis 2010.

Les Hauts-de-France ne possèdent pas non plus de grands barrages comme dans d'autres régions, d'où les disparités observées dans le bilan des énergies renouvelables. Dans les Hauts-de-France on parte plutôt d'installations micro-hydrauliques.

fiche Hydraulique : puissance électrique du parc Poids (128,14 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

<u>Télécharger</u>

## Production de l'indicateur

•	Échelle disponible :
---	----------------------

Communale

• Unité:

MW

• Disponibilité:

N+1

<ul> <li>Fréquence de mise à jour :</li> <li>Tous les ans</li> </ul>						
© Cette publication est réuti	lisable dans les condi	tions de la licence (	Creative Commons.	Pour en savoir plus		